

PROCÈS-VERBAL
DU COMITÉ DE PARENTS
Rencontre 2 – Séance ordinaire

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents tenue le 11 novembre 2024 à 19 h en visioconférence.

Étaient présents :

Sous la présidence de madame Jolyane St-Pierre

Émilie	Albisser	Représentant	École du Tournesol
Faniry	Andriamady	Substitut	École de la Rose-des-Vents
Sandrine	Bernard	Représentante	École de l'Odysée
Isabelle	Bourgeois	Représentante	École de l'Alizé, des Mousserons
Audrey	Caron	Représentante	École Étienne-Chartier, Amitié
Rémy	Castonguay	Représentant	École de la Mennais
Sylvain	Charest	Substitut	École Plein-Soleil
Stéphanie	Cotnoir	Représentante	École du Bac
Marc	Croteau	Substitut	École des Quatre-Vents
Dina	Daher	Représentante	École secondaire de l'Aubier
Sabrina	Daigle	Représentante	École de la Source
Tommy	Daigle	Représentant	École de la Caravelle
Marie-Ève	Deschênes	Représentante	École des Petits-Cheminots
Julien	Fournier	Représentant	École des Quatre-Vents
Andrée-Anne	Gaudet	Représentante	École des Moussaillons, du Boisé
Laure	Guéhéry	Représentante	École secondaire les Etchemins
Stéphane	Hébert	Représentant	École de l'Étoile
Julie	Lacasse	Représentante	École secondaire de l'Horizon
Marie-Pier	Lacombe	Représentante	CCSEHDAA
Mélanie	Lebel	Représentante	École Beurivage
Roxane	Leclerc	Substitut	École du Ruisseau, Sainte-Marie
Marie-Pier	Lepage	Représentante	École du Chêne, de la Berge, de la Falaise
Steve	Létourneau	Représentant	École de l'Envol
François	Lévesque	Représentant	École Belleau, Gagnon
Simone	Llewellyn	Représentante	École Desjardins
Grace	Lopes	Représentante	École Notre-Dame-d'Etchemin
Stéphanie	Mazzoleni Poirot	Représentante	École secondaire Champagnat, Guillaume-Couture
Christine	Mercier	Représentante	CFER
Cynthia	Racine	Substitut	CCSEHDAA
Alexandra	Robitaille	Substitut	École de la Chanterelle
Maude	Roussel	Représentante	École Saint-Dominique
Joël	Savoie	Substitut	École Clair-Soleil

Jolyane	St-Pierre	Représentante	École de l'Épervière
Koralie	Tanguay	Substitut	École des Petits-Cheminots
Koralie	Tanguay	Représentante	École Saint-Louis-de-France
Samuel	Tremblay	Représentant	École La Martinière
Simon	Tremblay	Représentant	École Sainte-Hélène
Cynthia	Tremblay-Emard	Représentante	École de la Nacelle
Maxim	Vacher	Représentant	École Plein-Soleil
Ignacio	Vuirli	Représentant	École Charles-Rodrigue
Annie	Wagner-Alain	Représentante	École de la Rose-des-Vents

Invités :

Monsieur Éric Bard	Directeur des Services des ressources humaines
Madame Rachel Dion	Secrétaire générale
Monsieur Éric Pouliot	Directeur général adjoint
Madame Isabelle Proulx	Directrice des Services éducatifs

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

La séance est ouverte à 19 h 03 et le quorum est respecté.

Madame Jolyane St-Pierre, présidente, souhaite la bienvenue à tous pour la deuxième rencontre du Comité de parents de l'année scolaire 2024-2025.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Jolyane St-Pierre présente les points à l'ordre du jour de la rencontre du comité.

- | | |
|---------|---|
| 19 h | 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum |
| | 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour |
| | 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 15 octobre 2024 |
| | 4. Suivis au procès-verbal de la séance du 15 octobre 2024 |
| 19 h 15 | 5. Mot de la Direction générale |
| 19 h 30 | 6. Présentation – État de situation recrutement et effectifs CSSDN 24-25
Présenté par M. Éric Bard, directeur des Services des ressources humaines |
| 19 h 45 | 7. Consultation des professionnels au privé
Présenté par M ^{me} Isabelle Proulx, directrice des Services éducatifs |
| 20 h | 8. Loi 25 (M ^{me} Jolyane St-Pierre) |
| 20 h 15 | 9. Rapport des comités :
A. Délégués à la FCPQ
B. CCSEHDAA
C. Transport
D. Fondation musique en tête
E. Conseil d'administration CSSDN |
| 20 h 30 | 10. Questions du public |
| | 11. Des nouvelles de vos écoles |
| | 12. Varia |
| | 13. Levée de l'assemblée |

CP-2024-2025-011

Proposée par madame Alexandra Robitaille de l'École de la Chanterelle et appuyé par monsieur Rémy Castonguay de l'École de la Mennais tel que présenté.

Adoption à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 15 octobre 2024

Une correction sera apportée au prénom de la représentante de l'École Saint-Louis-de-France. La modification suivante sera apportée : Koralie Tanguay, au lieu de Coralie Tanguay.

Proposée par madame Stéphanie Cotnoir de l'École du Bac et appuyée par madame Dina Daher de l'École secondaire de l'Aubier tel que modifié.

CP-2024-2025-012

Adoption à l'unanimité.

4. Suivis au procès-verbal de la séance du 15 octobre 2024

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal de la séance du 15 octobre 2024.

5. Mot de la Direction générale

Monsieur Éric Pouliot explique que le centre de services scolaire (CSS) a reçu les rapports des experts concernant le dossier de l'École Clair-Soleil. Il a été mentionné dans les rapports que le bâtiment était identifié comme non sécuritaire. Deux scénarios sont possibles, dont la déconstruction de l'ensemble des murs intérieurs et la reconstruction avec la structure existante, sans savoir s'il y aura d'autres surprises. Ce projet est évalué à 16 millions de dollars et un retour prévu des élèves pour l'année scolaire 2027-2028. La deuxième solution, qui semble la plus simple, est de détruire l'école et reconstruire en totalité pour un montant de 22 millions de dollars et un retour des élèves pour l'année scolaire 2028-2029.

D'ici quelques semaines, le CSS devrait connaître la décision du Ministère. Dans l'éventualité d'une construction neuve, une demande d'agrandissement sera effectuée. Le CSS des Navigateurs souhaite que tous les élèves de l'École Clair-Soleil soient ensemble pour la rentrée scolaire 2025-2026. Il est précisé que plusieurs écoles ont été bâties dans les mêmes années que l'École Clair-Soleil et celles-ci seront inspectées au courant des prochaines années.

6. Présentation – État de situation recrutement et effectifs CSSDN 24-25

Lors de la dernière rencontre du Comité de parents de l'année dernière, il avait été soulevé que les parents souhaitaient connaître la situation du recrutement au CSS des Navigateurs.

Monsieur Éric Bard explique que le CSSDN est toujours en recrutement et qu'il y a plusieurs emplois d'enseignants de disponibles à temps plein ou temps partiel autant pour le secteur des jeunes, de la formation professionnelle qu'Adultes. Une vingtaine de postes de techniciens en éducation spécialisés et une cinquantaine de postes d'éducatrices en services de garde sont à combler. Il précise que les chiffres changent quotidiennement dû au comblement des postes et des départs d'employés. Quelques postes de professionnels en remplacement sont également disponibles. Le Centre de services scolaire des Navigateurs est dans une meilleure posture que l'année dernière et les différentes publicités et événements sont très bénéfiques.

Monsieur Éric Pouliot explique que dans les dernières semaines, des coupures ont eu lieu au niveau du programme de francisation à l'éducation des adultes étant donné que les paramètres budgétaires de l'année dernière par rapport à ceux de cette année ont diminué. Grâce à la collaboration des Services des ressources humaines et des Services éducatifs, il a été possible de relocaliser dans les écoles primaires et secondaires le personnel qui l'a souhaité.

7. Consultation des professionnels au privé

Madame Isabelle Proulx informe les membres que lorsqu'un parent consulte des professionnels au privé, ceux-ci travaillent en concertation avec les professionnels du CSSDN. Elle mentionne que les professionnels du privé ne sont pas autorisés à venir observer les enfants en milieu scolaire. Un communiqué sera transmis prochainement aux directions d'école afin de leur rappeler cette règle. Elle mentionne également que les recommandations d'un professionnel sont retenues pour un ajout à un plan d'intervention, mais qu'une prescription médicale ne permet pas d'ajout.

8. Loi 25

Madame Jolyane St-Pierre demande aux membres s'ils ont des questionnements en lien avec la Loi 25. Madame Isabelle Proulx fait un bref résumé de la loi gouvernementale. Elle rappelle qu'il faut être prudent dans l'information que l'on transmet et que l'identification d'un élève est possible lorsqu'une personne est en mesure de regrouper des informations sur celui-ci. Le CSSDN travaille présentement à trouver une solution pour véhiculer les informations en n'allant pas à l'encontre de la Loi 25. Plus d'informations seront transmises prochainement.

Madame Jolyane St-Pierre informe les membres qu'ils peuvent transmettre des sujets ou commentaires en écrivant à se@cssdn.gouv.qc.ca.

9. Rapport des comités

A. Délégués à la FCPQ

Madame Isabelle Bourgeois n'a reçu aucune convocation. Elle informe les membres que le 12 novembre prochain ainsi qu'à la fin du mois de novembre, des webinaires seront présentés par la FCPQ. Le conseil général aura lieu le 30 novembre 2024 et une activité nationale aura lieu le 31 mai 2025.

B. CCSEHDAA

Madame Marie-Pier Lacombe informe les membres que l'Assemblée générale a eu lieu au mois d'octobre et que la première rencontre du comité aura lieu en décembre.

C. Transport

En l'absence du représentant, monsieur Ignacio Vuirli explique que le service MTransport est toujours en fonction. Les Services du Transport testent présentement des applications pour connaître en temps réel l'emplacement des autobus. Pour l'année prochaine, il sera possiblement demandé, plus tôt dans l'année, si les parents souhaitent bénéficier ou non du transport pour les enfants de maternelle.

D. Fondation musique en tête

Il n'y a aucune information de la fondation musique en tête

E Conseil d'administration CSSDN

Il n'y a eu aucune rencontre du Conseil d'administration depuis la dernière rencontre du Comité de parents.

10. Question du public

Il n'y a aucune question du public.

11. Des nouvelles de vos écoles

Monsieur Samuel Tremblay de l'École La Matinière explique qu'une soirée dansante a eu lieu à l'école le 1^{er} novembre dans le cadre de l'Halloween. Ce fut un succès monstre.

À l'École Plein-Soleil, les élèves ont pu redistribuer les bonbons qu'ils ne souhaitent pas garder.

Madame Audrey Caron de l'École de l'Amitié explique qu'un local multidisciplinaire a été mis à la disposition des élèves afin que les plus jeunes puissent élaborer des projets avec les plus vieux de l'école.

L'École de l'Alizé, des Mousserons a permis aux élèves de participer à une matinée symphonique à Québec.

À l'École de l'Épervière, du basketball rythmique a été organisé sur l'heure du midi en collaboration avec les enseignants d'éducation physique et de musique.

12. Varia

Il est suggéré qu'un retour soit effectué concernant l'anglais intensif.

Concernant les conférences de l'École des parents, il a été constaté que le site Internet n'a toujours pas été mis à jour.

Les documents en lien avec le rôle des membres au Comité de parents seront transmis prochainement et le site Internet du Comité de parents sera mis à jour.

Monsieur Éric Pouliot explique qu'aucun chèque n'est émis pour des frais de déplacement en bas de 10 \$. Il suggère donc de cumuler le montant avec la rencontre de fin d'année.

13. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Audrey Caron de l'École Étienne-Chartier, de l'Amitié et appuyé par madame Koralie Tanguay de l'École Saint-Louis-de-France et des Petits-Cheminots.

De lever la séance à 20 h 31.

Adoption à l'unanimité.

Jolyane St-Pierre, présidente

Marie Carrier, secrétaire

Tableau des suivis des rencontres :

Date de la séance	Suivi	Responsable du suivi	Retour sur le suivi

En cas d'absence du représentant, merci d'en informer le substitut et de transmettre un courriel à parents@csnavigateurs.qc.ca

Le représentant et le substitut peuvent assister à la rencontre. Toutefois, si un vote était demandé, un seul vote peut se faire par école.